

Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses

ISSNe: 1989-8193

<http://dx.doi.org/10.5209/thel.69216>

CANDEL, Danielle et HUMBLEY, John (2017) *Les anglicismes. Entre réalité linguistique et fait culturel*. Paris : Éditions Garnier, Coll. « Les petits guides de la langue française Le Monde », 91 pp. (dont 9 illustrations en couleurs), ISBN : 978-2-35184-178-5.

Mots clés : anglicismes, emprunts, enrichissement de la langue, enjeux culturels, politique linguistique.

Poursuivant leurs recherches sur les anglicismes, le cofondateur de la revue internationale de néologie *Neologica*, J. Humbley, et la linguiste experte en Histoire des théories linguistiques et membre de diverses Commissions spécialisées de terminologie et de néologie D. Candel, nous invitent ici à mettre en perspective ce phénomène linguistique incontournable. Un ouvrage condensé et précis nous est donc présenté, dans lequel les auteurs décrivent les jalons théoriques et l'évolution des anglicismes à travers les siècles, s'interrogent sur le caractère légitime de ces manifestations langagières et évoquent à travers des exemples authentiques les succès et déboires des autorités compétentes lorsque ces dernières ont entrepris la substitution des mots empruntés à l'anglais censurés au profit de néologismes. Il s'agit somme toute d'une publication exposant la dimension linguistique mais aussi culturelle actuelle des anglicismes, qui nous amène à nous questionner sur l'impact réel de la langue anglaise dans notre système langagier.

Ce travail de recherche, réparti sur trois chapitres, est précédé d'une amorce intitulée « Pourquoi écrire encore un livre sur les anglicismes ? » résumant parfaitement la nécessité de traiter de nouveau cette question terminologique. En effet, outre la présentation des parties à suivre, ces quelques pages justifient l'utilité de ce volume. Les anglicismes, au même titre que les néologismes, sont d'une part sujets à de nombreux débats quant à leur introduction dans la langue française. D'autre part, leurs définition et catégorisation demeurent complexes et méritent une réflexion théorique approfondie, contrastée et renouvelée. Enfin, nous vivons dans une ère néologique où les lexies issues de l'anglais sont omniprésentes et constantes, d'où l'importance de cette étude actualisée sur cet aspect de la linguistique française.

Dans cette première partie consacrée à la description des anglicismes tant sur le plan taxinomique qu'historique, D. Candel et J. Humbley mettent tout d'abord en avant les différentes définitions que recouvre cette particularité du langage. Ils expliquent ainsi que leur identification s'avère être une tâche complexe puisque tout linguiste est à même de déterminer ses propres critères de détection et de classification. Ils proposent, pour leur part, de considérer comme anglicisme « toute manifestation de l'influence de l'anglais, à quelque niveau que ce soit » (p. 9), n'excluant quasiment aucun terme faisant référence à la langue anglaise, indépendamment de leur degré d'incidence. Par la suite, ils suggèrent trois modèles typologiques, les deux premiers complémentaires et le dernier controversé, qui fournissent aux chercheurs s'intéressant à ce sujet des outils d'analyse linguistique mais surtout lexicologique pertinents. Ils soulignent que la première catégorisation élaborée selon le type d'emprunt – direct ou indirect – est le reflet d'une nomenclature purement lexicale qui reste cependant la plus fournie et où les influences de l'anglais sont les plus visibles. Par ailleurs, les auteurs émettent deux remarques quant aux emprunts, à savoir leur faible niveau de francisation, et l'évolution de leur prononciation qui s'apparente de plus en plus à celle du terme anglais d'origine de par les changements survenus dans nos sociétés occidentales ces dernières décennies (poids des nouvelles technologies, enseignement de l'anglais comme première langue étrangère, etc). La deuxième classification dont ils nous font part concerne les niveaux linguistiques ; les anglicismes sont de cette façon catalogués selon le type d'interférences qui découlent des contacts existant entre la langue d'origine et la langue d'arrivée. Puis, ils mentionnent une troisième typologie distinguant les emprunts de nécessité des emprunts de luxe, une différenciation qu'ils remettent en question invoquant deux motifs non négligeables. Premièrement, un emprunt peut être nécessaire à un moment donné pour faire face à une lacune lexicale dans la langue d'arrivée. Néanmoins, ce déficit conceptuel et terminologique peut être comblé a posteriori étant donné la politique active d'innovations langagières pour remplacer les termes anglais en France et au Canada. Deuxièmement, ces nouvelles lexies sont susceptibles de ne pas retranscrire au plus près la charge connotative des anglicismes. Avant de s'employer au descriptif historique des interconnexions passées et actuelles entre la langue française et la langue anglaise, D. Candel et J. Humbley formulent deux constats significatifs lors du passage de l'emprunt d'une langue à l'autre. D'un côté, ils signalent qu'une modification du sens a généralement lieu et que le champ sémantique est d'ordinaire plus restreint dans la langue d'arrivée, dans ce cas de figure le français, même s'il est appelé à évoluer. En d'autres termes, un seul concept de la langue d'origine peut être accepté de l'anglicisme et ce dernier pourra

voir son sens fluctuer tout au long de sa vie linguistique en langue française. D'un autre côté, ils soulignent une possible altération de la forme du terme emprunté au moyen de sa troncation. Les deux linguistes clôturent ce chapitre avec un aperçu chronologique du poids de l'anglais sur la langue française. Ils entament leur récapitulatif historique au Moyen âge, lorsque certains termes français s'immisçaient dans la langue anglaise. Cette tendance s'achève petit à petit au cours des 17^e et 18^e siècles. Durant ce dernier, l'expression *anglomanie* fait d'ailleurs son apparition. Ils constatent une intensification de l'influence de l'anglais au 19^e siècle dans les domaines de l'industrie, du sport et de la littérature, insistant sur le rôle de la presse comme moyen de diffusion conséquent. Puis ils continuent avec les 20^e et 21^e siècles où l'emprise de la langue anglaise sur le vocabulaire français ne cesse de croître, notamment depuis la seconde guerre mondiale, lorsque le français perd sa condition de langue diplomatique. À l'ère de la mondialisation, l'anglais devient ainsi la langue de communication scientifique et technique internationale, les nouvelles technologies favorisent indubitablement l'emploi accru d'anglicismes et nous parlons désormais d'*américanomanie*.

La deuxième partie de l'ouvrage relate les politiques linguistiques entreprises en France et au Canada, mais aussi les dispositifs culturels et sociaux qui rendent possible la diffusion des termes dans notre quotidien langagier. Les auteurs citent à cet effet les dictionnaires papier, *Le Petit Larousse Illustré* divulguant chaque année de nouveaux mots, les bases de données en ligne ainsi que l'encyclopédie participative *Wikipedia*. Ils mettent en relief le fait qu'aucun de ces répertoires ne semblent faire la promotion des anglicismes. Quant aux institutions françaises, D. Candel et J. Humbley les qualifient de solides promotrices de la langue française. Nous connaissons de ce fait tous la posture de l'Académie Française à l'égard des anglicismes qu'elle promulgue à travers son Dictionnaire « rédigé dans une tradition puriste de défense du bon usage et de la préservation de la langue française » (p. 51). Il en est de même pour le Dispositif d'enrichissement de la langue française administré par la DGLFLF rattachée au ministère de la Culture et de la Communication qui encourage la substitution des anglicismes par de nouvelles lexies. Ils invoquent également le CNRS et son laboratoire de linguistique, à l'origine du *Trésor de la langue française*, qui a lui pour objectif de décrire la langue et ses usages, y compris les anglicismes, et la base de données institutionnelle en ligne, *FranceTerme*, adressée aux administrations françaises. En ce qui concerne les autorités canadiennes et québécoises, les auteurs insistent sur l'importance du contexte historique entourant la question des anglicismes sur ce territoire. Ils mettent ainsi l'accent sur la présence d'interférences substantielles entre le français et l'anglais, et ce dans tous les domaines ; des circonstances linguistiques qui ont entraîné le développement de politiques protégeant la langue française, tant dans la province du Québec qu'au niveau fédéral, afin d'assurer le bilinguisme de l'État canadien. Ils font du reste remarquer que « l'expérience des institutions canadiennes et québécoises dans l'anticipation des nouveautés nord-américaines a servi d'exemple aux organismes français de politique linguistique » (p. 57). Les auteurs réitèrent finalement le statut *hypercentrique* de la langue anglaise et, par conséquent, l'intérêt des politiques linguistiques mises en place pour sauvegarder la langue française mais considèrent également que le dernier mot revient aux locuteurs eux-mêmes.

D. Candel et J. Humbley terminent leur recueil avec des études de cas concrets à partir de la base de données institutionnelles citées antérieurement, *FranceTerme*. Ils présentent un bref état des lieux des anglicismes cautionnés, des mots empruntés à la langue anglaise clairement condamnés ou de ceux dont la censure n'a pas abouti, tout en clarifiant le fait qu'il ne s'agit que de recommandations qui varient selon les décideurs et les époques et, qui plus est, sont propices à de futurs changements.

Les auteurs concluent en mettant en exergue une fois de plus l'envergure de l'évolution des anglicismes d'hier et d'aujourd'hui et apportent des réflexions quant à l'enrichissement que ces lexies étrangères procurent à la langue française, sans pour autant perdre de vue l'utilité des politiques linguistiques destinées à la pérennité et vivacité du français.

Cet ouvrage issu de la collection « Les petits guides de la langue française Le Monde » dédiée aux normes, emplois et singularités de la langue française nous paraît stimulant et pertinent, raison pour laquelle nous croyons qu'il doit être considéré comme étant un livre de référence dans le domaine terminologique et, plus précisément, en matière d'anglicismes. On ne peut en effet négliger l'ascendant de l'anglais et de la culture anglo-américaine dans nos sociétés contemporaines. D. Candel et J. Humbley nous proposent en somme une analyse étoffée de la situation ainsi que des approches novatrices qui permettront aux lecteurs d'appréhender ce thème d'actualité et de posséder des mécanismes pour comprendre si ces intrusions constantes de la langue anglaise doivent être le fruit de préoccupations ou si elles participent à la prospérité de la langue de Molière.

Marine Abraham
 Universidad de Murcia
 marine.abraham1@um.es